



**PRÉFET  
DE L'HÉRAULT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 02 juin 2022

### PRÉVENTION ET GESTION DU RISQUE INONDATION

#### **L'État investit pour la prévention des inondations sur le bassin du Lez, de la Mosson et des étangs palavasiens**

Un nouveau programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) vient d'être engagé sur le territoire pour les années 2022-2028. Doté de 8 M€, il témoigne des investissements importants mobilisés par l'État pour la réduction des conséquences dommageables de toute inondation sur les personnes, les biens, les activités et l'environnement.

Porté par l'établissement public territorial de bassin (EPTB) du Lez, sous le contrôle des services de la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), ce PAPI décline des actions stratégiques :

- Améliorer la prévision des crues, l'alerte et la gestion de crise, notamment par le renforcement de l'outil « Ville en alerte », système de surveillance en temps réel du risque hydrologique développé sur la métropole de Montpellier,
- Poursuivre les actions de réduction de vulnérabilité des terrains,
- Renforcer la gestion du ruissellement et des inondations pluviales,
- Développer la connaissance du risque et sa prise en compte dans l'aménagement du territoire et les opérations d'urbanisme,
- Maintenir une mémoire active du risque,
- Engager une réflexion sur les solutions de protection contre la submersion marine et l'érosion du littoral sur ce secteur.

Le bassin versant du fleuve Lez, de son affluent principal la Mosson et des étangs palavasiens, couvre 52 communes du département et près de 500 000 habitants. Ces cours d'eau sont caractérisés par un fort contraste entre les débits de crue et les débits d'étiage. L'importance et la fréquence des inondations qu'ils provoquent témoignent donc de la sensibilité particulière de l'ensemble du bassin versant aux crues de type méditerranéen.